

**ALLOCUTION DE S.E. MADAME AZIZA BENNANI,
AMBASSADEUR-DÉLÉGUÉE PERMANENTE
DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE L'UNESCO**

Monseigneur,

Madame la Présidente des Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée,

Honorable assistance,

Je voudrais tout d'abord exprimer la grande fierté et la profonde émotion que je ressens de prendre la parole au nom du Royaume du Maroc, devant vous, Monseigneur qui, par votre présence, honorez ces V^{èmes} Rencontres et honorez particulièrement mon pays, l'invité spécial des Rencontres.

Votre visite officielle à Rabat en mars 2001, Monseigneur, traduisait bien l'intérêt que Vous accordez aux relations entre la Principauté de Monaco et le Royaume, relations renforcées tout récemment par la promotion de nos représentants diplomatiques au rang d'ambassadeurs.

Je voudrais également remercier Madame la Présidente Elisabeth Bréaud de son invitation et la féliciter pour le travail remarquable qu'elle réalise dans le cadre des Rencontres.

Ayant participé à la II^e édition de ces Rencontres en 2003, je mesure avec admiration le chemin parcouru et vous en félicite, Madame la Présidente, comme je vous félicite pour le choix d'un thème de grande actualité « Gestion durable et équitable de l'eau douce en Méditerranée, mémoire et traditions, avenir et solutions », pour ces V^{èmes} Rencontres qui s'achèvent aujourd'hui.

Ces Rencontres se déroulent au lendemain du 5^e Forum mondial de l'eau qui, à l'instar du Rapport mondial, a mis en relief le degré d'acuité de la problématique de l'eau et la nécessité d'agir d'urgence. Même si des progrès importants ont été réalisés au niveau de la sensibilisation et de la prise de conscience relatives à la question, depuis le I^{er} Forum de Marrakech en 1997, la situation ne s'est hélas pas beaucoup améliorée. Nous sommes encore loin de la réalisation

des Objectifs du millénaire pour le développement en la matière et, si la déclaration finale du Forum d'Istanbul a souligné le besoin pressant d'atteindre la sécurité hydrique, et la nécessité de traiter la problématique de l'eau en relation avec celle du changement climatique, elle n'a néanmoins pas affirmé la reconnaissance tant attendue du droit à l'eau potable.

L'intérêt que portent la Principauté de Monaco en général et Vous, Monseigneur en particulier, à l'eau, à la biodiversité et au changement climatique, est bien connu et permettez-moi, à ce propos, de saluer respectueusement votre engagement personnel au profit de la Méditerranée, des zones polaires et des pays les moins avancés.

La question de l'eau représente un enjeu majeur, à la fois économique, politique, stratégique, humain, pour la Méditerranée comme pour le reste du monde. C'est une question emblématique du développement durable et équitable qui intéresse au plus haut degré mon pays, dont le leadership en la matière, ainsi que l'expérience dans le domaine de la gestion des ressources hydriques sont connus. Le Prix mondial Hassan II de l'Eau a d'ailleurs été créé pour récompenser des initiatives dans ce domaine.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI considère que « L'eau constitue un formidable espace de coopération où nous pouvons, au-delà des conjonctures, des frontières et des différences, unir nos volontés et organiser notre action » (22^e Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique et de France, Paris, 20 février 2003). Ces V^{èmes} Rencontres ont mis judicieusement à profit un tel cadre de coopération pour leurs débats qui furent riches et fructueux, comme cela ressort de la brillante synthèse de M. Mounir Bouchenaki, que nous venons d'écouter.

Il me plaît de penser que le choix du Royaume du Maroc, comme invité d'honneur de ces V^{èmes} Rencontres, et de Marrakech pour la tenue de la VI^e édition, est un hommage aux relations entre nos deux pays, dont l'excellence mérite à juste titre d'être soulignée. Ce sont des relations marquées par une amitié pérenne et une estime profonde.

Oui, ces relations sont exemplaires. Mon collègue l'Ambassadeur Jean Pastorelli et moi-même nous en congratulons souvent et espérons avoir l'occasion de les réaffirmer prochainement au Conseil exécutif de l'UNESCO, où Monaco devrait légitimement siéger. Notre coopération bilatérale se traduit actuellement par des échanges politiques et commerciaux divers et à travers des projets spécifiques concernant l'éducation, la santé, l'écotourisme, la micro finance, le développement durable... Elle a vocation à s'élargir de façon substantielle aux niveaux bilatéral, multilatéral et aussi dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Il me plaît de considérer, de même, que ce choix est un hommage au Royaume du Maroc, pays à la fois attaché à sa tradition et tourné vers la modernité, le Maroc qui développe une politique extérieure d'ouverture, axée sur des priorités bien définies, telles que la question de l'intégrité territoriale, l'ancrage au sein de l'Union européenne, la vocation de pont entre l'Afrique, le Monde arabe et musulman, d'une part, et l'Europe, d'autre part.

C'est aussi un hommage au Maroc nouveau, le Maroc en mouvement qui, sous l'égide de son jeune roi, dynamique et novateur, accomplit des réformes et des mises à jour institutionnelles et législatives importantes, le Maroc qui se fonde sur la centralité de l'être humain pour relever les défis actuels.

Je voudrais à ce propos me référer, en premier lieu, à la réforme du Code de la famille (2003), véritable « révolution tranquille », destinée à lever les iniquités qui affectent les droits politiques, économiques, culturels et sociaux, en matière de « genre ». Depuis cette réforme, le Royaume du Maroc œuvre pour intégrer l'agenda féministe et institutionnaliser la dimension « genre » dans tous ses programmes. Cela lui permettra d'optimiser son potentiel humain en faveur du développement durable et l'affirmation de sa modernité.

C'est cette même centralité de l'être humain qui structure l'Initiative Nationale pour le Développement Humain — INDH —, lancée en 2005 et visant à promouvoir une politique en faveur de la formation et de l'emploi, à mettre fin aux disparités régionales et aux inégalités sociales de tout genre et à apporter une réponse globale aux questions liées à la pauvreté.

Le projet sociétal du Maroc nouveau et les réformes engagées constituent assurément des éléments fédérateurs au niveau de nos relations bilatérales et régionales.

Résolument engagé dans l'édification de l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme, tels qu'ils sont universellement reconnus, le Royaume du Maroc a enregistré d'importantes avancées à cet égard.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la création de l'Instance Equité et Réconciliation (2004), destinée à faire la lumière sur les atteintes aux droits de l'homme commises lors des années 1956-1999, et qui a profondément contribué à ancrer la démocratie dans le pays.

Ainsi les valeurs et les idéaux que prône le Royaume du Maroc s'harmonisent avec ceux de la Principauté de Monaco et de l'Union européenne qui les situent au premier plan du processus d'intégration régionale, européenne et euro-méditerranéenne.

C'est donc là une plateforme d'entente et de coopération supplémentaire pour nos deux pays.

Le Royaume du Maroc, riche de son patrimoine civilisationnel, de sa diversité culturelle et de sa tradition d'accueil, a toujours fait, du dialogue et de la recherche de la paix, une véritable vocation. C'est pour cette raison qu'il réfute la théorie d'un choc inévitable entre l'Islam et l'Occident, dont la Méditerranée serait le théâtre, proposant comme antidote la recherche du « vivre ensemble », la coexistence harmonieuse des différentes cultures et confessions religieuses.

La Principauté de Monaco et le Royaume du Maroc ont aussi en partage ces principes et ces valeurs, du reste communs à tous ceux qui pensent qu' « un autre monde est possible », un monde d'harmonie et de concorde et que la paix durable n'est pas une utopie.

Cette question revêt une importance majeure pour l'ensemble de la planète et plus particulièrement pour la Méditerranée, notre espace vital commun qui nous est cher et au service duquel notre engagement est total.

Oui, le Royaume du Maroc croit profondément en la Méditerranée. Il croit en l'Union pour la Méditerranée en tant que « construction stratégique » qui prolonge le Processus de Barcelone.

Votre présence, Monseigneur, à l'UNESCO hier à l'ouverture de la V^e édition du Forum de Paris, intitulée « Sauvons la Méditerranée », témoigne de votre profond attachement à notre *Mare nostrum*.

Même si la Méditerranée, jadis espace de rencontres et creuset de civilisations, présente aujourd'hui un sombre tableau, nous ne saurions y voir une zone de fracture vouée définitivement à la violence et au déclin. Nous devrions donc agir de concert pour contribuer à y édifier un espace de solidarité et de partage, un espace où les diversités bien assumées et les valeurs partagées permettraient à la Méditerranée d'unir harmonieusement ses deux rives. En opposant aux forces adverses la ferme résistance d'un humanisme qui assume le legs positif de toutes les cultures méditerranéennes dans leurs diversités, il sera possible de restituer à la Méditerranée son rôle de protagoniste d'idées créatrices, à l'instar de ce que fut al-Andalus, cette « belle aventure de l'esprit », selon la formule de l'écrivain J.L. Borges.

A travers ce bref exposé, j'ai voulu mettre en relief certaines des spécificités du Royaume du Maroc, ainsi que les points de convergence multiples et les valeurs partagées qui prédisposent nos deux pays à développer davantage leur coopération.

Face à la crise mondiale présente, cette coopération devient encore plus nécessaire, aussi bien sur le plan bilatéral que dans le cadre régional euro-méditerranéen. Le « statut avancé » auquel a accédé le Maroc tout récemment auprès de l'Union européenne, en reconnaissance précisément des réformes engagées et/ou réalisées

dans différents domaines : commercial, environnemental, stratégique, migration, droits de l'homme, bonne gouvernance ..., ce statut offre un cadre propice à cet effet.

Monseigneur, vous avez vous-même exprimé à ce sujet, lors de la réception des lettres de créance du premier ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de la Principauté, l'année dernière, je vous cite, votre « admiration pour le dynamisme des réformes et du développement du Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI ».

Le patronage que Vous avez d'ores et déjà accordé, Monseigneur, à la VI^e édition des Rencontres qui aura lieu à Marrakech, la place d'emblée sous de bons auspices.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter plein succès à ces VI^{èmes} Rencontres et vous présenter, Monseigneur, l'expression de mon profond respect.

Aziza BENNANI

Ambassadeur-Déléguée Permanente
du Royaume du Maroc auprès de l'Unesco